

## **Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC**

**Anne-Marie Pavillard**

L'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) s'est créée aux lendemains de la Libération, regroupant uniquement des anciennes résistantes qui avaient été emprisonnées ou déportées du fait de leur engagement dans la Résistance. Ses archives ont été confiées à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)<sup>1</sup> en juin 2000 par sa présidente, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, la condition de ce don étant d'en ouvrir très rapidement la consultation à toute la communauté scientifique.

### **Une association exclusivement féminine**

Pourquoi ce choix de créer une association non mixte, dans un monde de résistants très masculin ? Si l'action incessante de l'ADIR durant plus de six décennies et les études que l'on peut mener à partir de ses archives montrent bien le rôle important qu'ont joué les femmes dans la Résistance, la raison première de cette non-mixité n'est pas là : ce choix découle tout simplement de la non-mixité subie par les résistantes dès leur arrestation, dans les sections féminines des prisons utilisées par les Allemands en France, puis lors de leur déportation dans des prisons allemandes ou dans des camps de concentration, notamment celui de Ravensbrück, principal camp de femmes. Des liens très forts se sont tissés entre elles, dans les prisons comme dans les camps, pour se soutenir les unes les autres dans les pires moments. Ce sont ces liens qu'elles ont voulu prolonger en créant l'ADIR : « Nous nous sommes réunies entre femmes seulement [...] : d'abord parce que cet esprit de fraternité que nous voulons toutes prolonger et faire fructifier, il naît de la connaissance directe que les unes ont des autres, des souvenirs communs et des souffrances partagées », explique par exemple Jane Sivadon dans l'allocution d'ouverture de l'assemblée générale constitutive de l'association le 4 novembre 1945<sup>2</sup>. Ce qu'explique également un éditorial de leur bulletin *Voix et Visages* sous le titre « L'ADIR association féminine » : « Cette solidarité si étroite qui nous a unies dans le camp donne un autre

---

<sup>1</sup> La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) est à la fois bibliothèque, centre d'archives privées, musée et pôle de valorisation de la recherche. Ses collections sont ouvertes à tous : étudiants, chercheurs, professionnels et tout public intéressé. BDIC (Bibliothèque de recherche-Archives-Audiovisuel) : Campus de l'université de Paris X-Nanterre. Musée d'histoire contemporaine-BDIC : Hôtel national des Invalides, Paris.

<sup>2</sup> Extrait du compte rendu de cette assemblée générale du 4 novembre 1945, publié sous forme de brochure.

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

sens à l'ADIR. Nous aimons à nous retrouver entre femmes ayant eu en commun une expérience atroce, mais aussi des souvenirs fraternels et précieux <sup>3</sup>. »

L'histoire de l'ADIR débuta en fait un an avant sa création officielle, en septembre 1944, avec l'appel lancé par Irène Delmas (Maryka dans la Résistance, libérée de prison peu de temps auparavant) à l'attention de toutes les résistantes qui avaient été détenues dans les prisons françaises puis libérées : « Par fidélité à un engagement pris dans les cellules de la Santé en septembre 1942, un groupe de prisonnières politiques libérées des Allemands désire grouper sans distinction de parti toutes leurs camarades qui ont souffert dans l'esprit de la résistance et cimenter l'amitié née dans cette souffrance commune, le sacrifice consenti et l'amour de la patrie <sup>4</sup>. » Elles furent 350 à répondre à cet appel et à se réunir à Paris, le 14 octobre, alors qu'une partie de la France était encore occupée. C'est ainsi que fut créée l'Amicale des prisonnières de la Résistance (APR). Son but était de venir en aide matériellement et psychologiquement aux prisonnières récemment relâchées, mais aussi de préparer le retour des déportées, afin de pouvoir leur apporter toute l'aide dont elles auraient besoin pour se réinsérer dans la société. L'APR entreprit tout de suite des démarches auprès du ministère des Prisonniers de guerre et Déportés afin d'obtenir des subventions et se vit attribuer un immeuble réquisitionné, au 4 rue Guynemer, à Paris, qui devint pendant trois ans le siège d'un foyer pouvant accueillir une centaine de personnes, avec cantine, vestiaire, service médical, service social et bibliothèque. Une discussion s'engagea rapidement sur le titre de l'association, ses membres estimant que le terme d'« Amicale » ne correspondait pas à l'objectif qu'elles s'étaient fixé et que celui d'« Association » ou d'« Entraide » le traduirait beaucoup mieux.

Pendant ce temps-là, plusieurs résistantes déportées à Ravensbrück commençaient à discuter entre elles de la création, dès leur retour en France, d'une association qui leur permettrait de prolonger les liens noués dans les camps, d'apporter à toutes un soutien moral, médical et social et d'honorer la mémoire de leurs camarades disparues.

De la conjonction de ces deux projets est née l'ADIR, peu de temps après le retour des déportées de Ravensbrück : association régie par la loi de 1901, ses statuts ont été déposés à la Préfecture de police le 22 juillet 1945 puis publiés au *Journal officiel* du 15 août 1945. Son conseil d'administration devait être composé de deux tiers de déportées et d'un tiers d'internées. L'assemblée constitutive eut lieu le 4 novembre 1945, à Paris. L'article 1<sup>er</sup> de ses statuts définit ainsi le but de l'ADIR :

- venir en aide à ses membres ;
- venir en aide aux familles de ses membres ;
- venir en aide aux familles de déportées et internées de la Résistance mortes en captivité ou des suites de celle-ci ;
- soutenir moralement et matériellement les anciennes déportées et internées de la Résistance.

---

<sup>3</sup> « L'ADIR association féminine », *Voix et Visages*, n° 58, juillet-octobre 1957.

<sup>4</sup> Extrait du journal manuscrit qui comporte les comptes rendus des réunions de l'Amicale des prisonnières de la Résistance, septembre-décembre 1944.

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

## Le devoir de témoigner

Si le but premier de cette association était l'entraide, très vite est apparu également le « devoir de témoigner », individuellement et collectivement : « Nous avons eu la chance de survivre, nous devons être des témoins <sup>5</sup>. » Et, au fil des temps, au fur et à mesure de la disparition de ses adhérentes, cette mission est devenue de plus en plus prioritaire : « Nous devons continuer d'exister pour nos camarades qui nous ont légué en mourant ce devoir : les représenter tant qu'une de nous sera vivante, témoigner de ce qu'elles ont été, de leurs souffrances, être auprès des jeunes aussi les garantes, les témoins de tout ce qui s'est passé. Voilà ce qu'est notre ADIR <sup>6</sup>. » L'ADIR a ainsi appelé à plusieurs reprises ses adhérentes, *via* son bulletin *Voix et Visages*, à prendre soin des documents qu'elles conservaient depuis leur libération : « Vos archives seront notre mémoire <sup>7</sup> », les invitant à déposer dans un centre d'archives ces « "trésors" constitués et sauvés quelquefois au péril de nos vies <sup>8</sup>. »

C'est en 2000 que l'ADIR a décidé de déposer ses archives dans une institution publique. L'attention des membres du conseil d'administration s'est d'abord portée sur les Archives nationales et sur le Service historique de la Défense à Vincennes, mais c'est finalement la BDIC qui leur a semblé la mieux indiquée : « Tout n'est pas accessible au Fort de Vincennes », a rappelé l'une d'elles, tandis qu'une autre faisait remarquer que « les objets et récits n'y sont pas jugés intéressants <sup>9</sup>. » Une grande partie des archives de l'ADIR a alors été déposée à la BDIC et un premier inventaire en a été établi en 2002 <sup>10</sup>.

La décision de dissoudre l'ADIR a été prise quelques années plus tard, lors de l'assemblée générale de mars 2005, devant le constat que les forces de l'association diminuaient d'année en année : ce vote traduit la volonté de « ne pas poursuivre une grande et belle histoire qui risquerait de s'éroder faute de combattantes ». Cette dissolution a pris effet en janvier 2006 et a conduit l'ADIR à déposer à la BDIC toutes ses dernières archives, ce qui représente un complément non négligeable. Et ce fonds continue à s'enrichir régulièrement des dons de plusieurs de ses adhérentes, notamment Jacqueline Fleury et Denise Vernay, qui furent respectivement la dernière présidente et la dernière secrétaire générale de l'ADIR.

---

<sup>5</sup> Cité par Dominique Veillon, « L'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance », dans Alfred Wahl (dir.), *Mémoire de la Seconde Guerre mondiale, actes du colloque de Metz, 6-8 octobre 1983*, Metz, Centre de recherches Histoire et civilisation, 1984, p. 169.

<sup>6</sup> Introduction de Geneviève de Gaulle-Anthonioz à l'assemblée générale de l'ADIR du 26 mars 1977, *Voix et Visages*, n° 156, mars-avril 1977.

<sup>7</sup> *Voix et Visages*, n° 242, novembre-décembre 1994.

<sup>8</sup> *Voix et Visages*, n° 291, novembre-décembre 2004.

<sup>9</sup> Procès-verbal du conseil d'administration du 25 avril 2000.

<sup>10</sup> Inventaire établi par Philippe Mezzasalma et consultable sur le site de la BDIC. Voir aussi l'article de Philippe Mezzasalma, "L'ADIR, ou une certaine histoire de la déportation des femmes de France", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, janvier-mars 2003, p. 49-60.

## **Description des archives de l'ADIR (F delta rés. 797)**

### ***Les archives internes de l'association***

Il s'agit là des archives propres à toute association de type loi 1901, qui ont été déposées à la BDIC après la dissolution de l'ADIR : la déclaration officielle de création de l'APR puis celle de l'ADIR ; le premier rapport d'activité, daté du 24 août 1945, destiné aux membres fondateurs, et le compte rendu de la première assemblée générale du 4 novembre 1945<sup>11</sup> ; les statuts de l'association et leurs modifications successives ; la composition du conseil d'administration et du bureau ; les procès-verbaux de tous les CA, de novembre 1945 à décembre 2005 ; les comptes rendus des activités des sections régionales et des rencontres interrégionales, etc. Il y a aussi le fichier des adhérentes (3 tiroirs) et le fichier des adhérentes décédées (4 tiroirs), ces fichiers étant arrêtés bien sûr à la date de la dissolution de l'association.

### ***Le dossier social de l'ADIR***

Cette partie des archives comprend tout ce qui correspond au rôle d'« entraide » de l'ADIR : grâce aux différents services qu'elle a pu mettre en place dès sa constitution (un service d'hébergement qui a totalisé, dans les premières années, une moyenne de 10 800 journées d'hébergement par an, une cantine servant en moyenne 20 000 repas par an, un service de vestiaire et de colis de « suralimentation » pour les plus nécessiteuses, un service d'offre et demande d'emploi et d'orientation professionnelle, une caisse de solidarité distribuant des prêts, dons, avances et bourses d'études, un service social et un service juridique aidant les anciennes déportées dans leurs demandes de réforme et de pension, un service médical pour conseiller les malades et les orienter vers des services spécialisés<sup>12</sup>...), cette association a joué un rôle vraiment remarquable pour toutes celles qui, après plusieurs années de captivité dans les camps, se retrouvaient dans un état de santé et une situation financière déplorables, surtout lorsque toute une partie de leur famille avait disparu pendant la guerre.

On trouve notamment, dans ces archives, le registre « Hébergement » du Centre de la rue Guynemer avec les noms et prénoms de toutes les anciennes déportées qui y ont été accueillies de juin 1945 à novembre 1948, leur date d'arrivée et de sortie, le numéro de la chambre, le nombre de déjeuners et de dîners chaque jour, ainsi qu'un très volumineux « fichier social<sup>13</sup> ». Même si cette partie des archives de l'ADIR n'est sans doute pas la plus intéressante sur le plan historique, elle montre bien ce que fut cette « pathologie féminine de la déportation » dont parle l'article déjà cité « L'ADIR

---

<sup>11</sup> Le compte rendu des assemblées générales a été ensuite publié chaque année dans le bulletin bimestriel *Voix et Visages*, dont la BDIC conserve une collection complète (n°1, juin 1946-n° 295, novembre/décembre 2005).

<sup>12</sup> Rapport d'activité de l'ADIR, 1950.

<sup>13</sup> La consultation de ce fichier social est soumise à accord préalable car il s'agit de dossiers personnels.

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

association féminine » : « Il y eut une déportation féminine dont les suites sont psychologiques, physiques, sociales. »

## **Dossiers sur les expériences pseudo-médicales**

Une partie importante des archives de l'ADIR concerne les expériences pseudo-médicales exercées dans les camps par des médecins allemands sur certaines déportées.

### ***Les archives de Caroline Ferriday***

Cette Américaine créa aux États-Unis, au début des années 1950, l'association « Les Amis de l'ADIR » afin de récolter des fonds pour aider les « Lapins » de Ravensbrück, ces 74 jeunes Polonaises victimes de ces expérimentations, et faire reconnaître leur situation. Après le refus du gouvernement de la RFA, en 1957, d'indemniser les victimes survivantes<sup>14</sup>, Caroline Ferriday organisa la venue aux États-Unis de 27 d'entre elles, afin qu'elles puissent se faire soigner et en même temps témoigner de leur expérience (conférences de presse, interviews à la radio, articles, notes et rapports, photos, etc.). Son action incessante (correspondance avec les membres du Sénat et le Département d'État américain, avec les délégations des différents pays aux Nations Unies, avec le gouvernement de RFA, avec les ambassadeurs français...), relayée en France par l'ADIR et notamment Anise Postel-Vinay, qui en était à l'époque la secrétaire générale, permit d'obtenir enfin, en 1961, l'accord de la RFA pour l'indemnisation de ces victimes.

### ***Les archives de Geneviève de Gaulle-Anthonioz***

Cette partie comporte tous les dossiers de la Commission d'indemnisation des déportés victimes d'expériences pseudo-médicales, mise en place par le ministre des Anciens combattants en 1964 à la suite des nombreuses démarches de l'ADIR, dont Geneviève de Gaulle-Anthonioz était alors la présidente. Parmi les membres de cette commission, le Docteur Adélaïde Hautval, membre et amie de l'ADIR, qui fut déportée à Auschwitz sous l'inculpation d'« amie des juifs » et fut affectée au bloc 10, là où eurent lieu les expériences de stérilisation du professeur Clauberg<sup>15</sup> : son refus d'y participer fut près de lui coûter la vie. On trouve dans ce fonds les procès-verbaux de toutes les séances de cette commission, de 1965 à 1968, les listes des victimes dans les différents camps, le montant des indemnités qui leur ont été allouées, et surtout les dossiers nominatifs de toutes ces victimes, femmes et hommes, avec notamment les témoignages recueillis par l'ADIR lors de la préparation du procès intenté par la

<sup>14</sup> Les « Lapins » de Ravensbrück n'étaient plus que 53 survivantes en 1960.

<sup>15</sup> Cf. Adélaïde Hautval, *Médecine et crimes contre l'humanité : témoignage*, avant-propos de Claire Ambroselli, présentation et postface d'Anise Postel-Vinay, Arles, Actes Sud, Série « La Fabrique du corps humain », 1991.

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

RFA contre Clauberg, en 1956-1957, et les compléments d'information recueillis par la Commission d'indemnisation en 1964-1968.

## Les activités externes de l'ADIR

Nous ne citerons ici qu'une partie de ces nombreuses activités.

**La préparation de l'ouvrage *Les Françaises à Ravensbrück***, témoignage collectif sur la déportation des femmes, publié en commun avec l'Amicale de Ravensbrück en 1965.

**La participation au colloque « Les femmes dans la Résistance »** organisé par l'Union des femmes françaises les 22-23 novembre 1975.

**Les activités de l'ADIR en commun avec les différentes associations d'anciens combattants** : participation au Comité de liaison de la Résistance (1954-1964), correspondance avec le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (1956-1969). Et bien sûr sa participation à toutes les cérémonies de commémoration de la Résistance et de la Déportation.

**La contribution de l'ADIR aux actions contre la résurgence du nazisme et les négationnistes** : citons tout particulièrement les études de Germaine Tillion et Anise Postel-Vinay sur la chambre à gaz qui fonctionna à Ravensbrück de fin janvier ou début février 1945 à la fin avril 1945, et leur contribution à l'ouvrage *Les chambres à gaz, secret d'État*<sup>16</sup>, dont l'ADIR assura une très large diffusion, en 1984-1985, par un courrier à tous les Centres de documentation pédagogique et aux principales bibliothèques municipales.

**L'adhésion de l'ADIR au Comité international de Ravensbrück (CIR) en 1993** : à signaler notamment les nombreux échanges de courrier des associations de déportés avec la Chancellerie du Land de Brandebourg contre les projets de construction d'un supermarché et d'une autoroute sur le site de Ravensbrück (après le départ des troupes soviétiques qui l'avaient occupé jusqu'en 1991), et les projets du CIR pour la restructuration du camp en un lieu de mémoire (lettres du Docteur Annette Chalut, membre de l'ADIR et présidente du CIR depuis 1999).

---

<sup>16</sup> *Les Chambres à gaz, secret d'État*, publié par l'Association pour l'étude des assassinats par gaz sous le régime national-socialiste, traduit de l'allemand, Paris, Éditions de Minuit, 1984. Voir aussi l'ouvrage de Germaine Tillion, *Ravensbrück*, avec l'annexe d'Anise Postel-Vinay, « Les exterminations par gaz à Ravensbrück », Paris, Seuil, 1988.

## Les témoignages

La partie sans doute la plus riche de ces archives provient de ce que l'ADIR appelait le « devoir de témoigner ».

**Le fichier du souvenir** : lors de son assemblée générale de mars 1977, l'association a appelé ses adhérentes à participer à la constitution d'un « Fichier du souvenir », composé de fiches biographiques écrites par des camarades sur des résistantes mortes dans les camps, afin de « sauver d'une seconde mort les disparues dont le nom est à peine connu ».

**Les témoignages individuels** sont incontestablement les plus nombreux : récits de déportées relatant leur action dans la Résistance (par exemple le récit d'Yvonne Oddon, fondatrice de la Bibliothèque du musée de l'Homme, qui participa dès 1940 à la constitution du réseau du musée de l'Homme et fut arrêtée en février 1941, condamnée à mort puis déportée en Allemagne en 1942 et libérée en avril 1945), ou leur séjour en prison, ou les conditions de survie dans les camps, avec pour certaines le récit de la « Marche de la mort », pour d'autres celui de leur évasion réussie lors du transfert des déportées d'un lieu à un autre par les forces allemandes<sup>17</sup>. Il y a aussi les témoignages de celles qui étaient envoyées travailler dans les kommandos extérieurs pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de la Wehrmacht, avec toutes sortes de travaux plus durs les uns que les autres et des journées de 12 heures de travail qui faisaient d'elles, comme le raconte l'une d'elles, « des bras et des mains qui n'ont d'autre fonction que de travailler, des jambes pour nous permettre d'aller au travail<sup>18</sup> ». Certains témoignages sont des récits rédigés « à chaud » par les déportées, dans les camps (par exemple le journal de Marcelle Gougat tenu clandestinement à Ravensbrück, sur du papier très fin miraculeusement conservé), ou dès leur retour en France, d'autres l'ont été beaucoup plus tard ; leur longueur varie, de quelques feuillets manuscrits à plus d'une centaine de pages dactylographiées. Il s'agit parfois de l'hommage prononcé par une adhérente de l'ADIR à la mémoire d'une camarade lors de ses obsèques, ou de témoignages destinés à des émissions à la radio. Ou encore de tout un dossier sur les dessins qu'Eliane Jeannin-Garreau avait réalisés à Ravensbrück et qu'elle avait laissés au Centre de la Croix-Rouge qui avait accueilli les déportées en Suède lors de la libération des camps<sup>19</sup> (voir illustration n°1 à la fin de l'article). Les dessins réalisés par Violette Lecoq ont

---

<sup>17</sup> Cf. par exemple « Les aventures de trois évadées » (Marie Altorfer, Suzanne Delcroix et Rosine Pytkiewicz) et « Simone Harrand raconte son évasion », récits publiés en annexe de l'étude de l'abbé Joseph de La Martinière, *Évacuation et libération de la prison de Jauer (Jawor)*, document dactylographié, [1986].

<sup>18</sup> Odile Benoist-Lucy, *Quand les ténèbres se dissipent*, édité à compte d'auteur, 2005.

<sup>19</sup> Cf. Eliane Jeannin-Garreau, *Les cris de la mémoire, Ravensbrück-Holleischen, 1943-1945*, Recueil de 43 dessins préfacé par Geneviève de Gaulle, Issy-les-Moulineaux, s.e., 1994.

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

servi de documents lors de l'instruction du procès des gardiens du camp, à Hambourg en 1947 <sup>20</sup> (voir illustration n°2).

## **Archives audiovisuelles**

Les archives comportent également plusieurs cassettes audio ou vidéo : un film produit par l'Amicale de Ravensbrück, des émissions de France-Culture ou de Présence protestante consacrées à l'ADIR, plusieurs documentaires sur Geneviève de Gaulle Anthonioz, présidente de l'ADIR de 1958 à 2002, ainsi que les entretiens avec Jacqueline Fleury, dernière présidente de l'ADIR, Jacqueline Pery d'Alincourt et Suzanne Binetruy, filmés par Philippe Mezzasalma et Jean-Claude Mouton en 2003.

## **Objets et vêtements rapportés des camps par les déportées**

Ces « documents », dont le traitement ne s'apparente à aucun autre, sont conservés au Musée d'histoire contemporaine de la BDIC : plusieurs de ces robes rayées que les femmes portaient dans les camps, avec le triangle rouge des déportées politiques et leur numéro matricule, des chaussettes mille fois rapiécées, un gobelet émaillé qui servait au breuvage du matin et à la « soupe » du soir, et même un sac de terre de Ravensbrück rapporté par l'une des déportées... Mais aussi de tous petits objets réalisés avec du papier et du matériel récupérés dans les usines où elles étaient envoyées travailler, notamment de nombreux carnets de recettes de cuisine, des carnets de poèmes, des croix de Lorraine (voir illustrations n°3 et 4 ci-contre). Autant de choses totalement interdites, mais que ces femmes ont réussi quand même à conserver et à rapporter avec elles (voir illustrations n°5 et 6 ci-contre). Autant de véritables « trésors » qui représentent aujourd'hui toute une partie de la mémoire de ces résistantes.

## **La résistance dans les camps**

Au-delà de la variété des récits individuels que l'on peut découvrir dans les archives de l'ADIR, ce qui en ressort le plus souvent c'est la persistance dans les camps d'un esprit de résistance, comme l'explique l'une d'elles : « La Résistance on l'a faite en France, on l'a faite ailleurs, dans divers pays occupés, mais quand nous sommes arrivées au camp de concentration, nous avions le désir de résister. Cela ne s'est pas arrêté avec notre arrivée à Ravensbrück. La résistance c'est un état d'esprit, on peut l'exercer à tout moment <sup>21</sup>. »

---

<sup>20</sup> Cf. Violette Lecoq, *Témoignages*, Paris, Les Deux Sirènes, 1948, rééd. 1975.

<sup>21</sup> Extrait du témoignage de Jeannie de Clarens, 5 mai 2002.

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

Une des formes de cet esprit de résistance se manifeste par les diverses tentatives de « sabotage » organisées par celles qui étaient envoyées en kommando de travail dans les usines allemandes proches des camps. L'une d'elles raconte ainsi son arrivée, avec d'autres Françaises, des Russes et des Polonaises, dans l'usine d'aviation Hermann Goering : « Nous n'avions qu'une consigne, faire le plus de rebuts possible. Mais nous savions aussi que trop de rebuts était pour nos surveillants "Sabotage", donc signifiait la pendaison <sup>22</sup>. » De son côté, Jacqueline Fleury évoque l'arrivée de son groupe à Torgau : « A Torgau se trouvait une poudrière et là, nous avons appris que nous allions devoir travailler pour le grand Reich : travailler 12 heures par jour à nettoyer des obus dans des bacs d'acide, travail malsain, épuisant. [...] La majorité des Françaises de ce kommando, dont j'étais, se composait de Résistantes qui n'acceptaient pas de travailler pour l'effort de guerre allemand et qui pensaient que la Convention de Genève devait s'appliquer à elles !! Ce ne fut pas, naturellement, l'avis du commandant qui a réagi rapidement aux doléances d'êtres sur lesquels il avait droit de vie et de mort. Séparées en deux groupes, nous avons été embarquées pour des destinations inconnues. » Son groupe est emmené alors à Abteroda, en Thuringe : « C'était un atelier de pièces de V2. Ainsi nous nous sommes retrouvées devant le même problème de conscience... participer à l'effort de guerre d'un pays que nous avons combattu. Une seule issue : devenir des "débiles", incompétentes au travail en usine : machines qui sautent et qu'il faut réparer durant des heures, mauvaises pièces mal contrôlées ajoutées dans les caisses destinées aux assemblages, etc. Nous ne voulions pas travailler pour les nazis <sup>23</sup>. »

Autre forme de résistance, cette minute de silence observée par 250 prisonnières françaises le 11 novembre 1944 : « Le jour du 11 novembre, nous étions à l'usine, un grand atelier de plus de 250 femmes travaillant à la chaîne et aux machines à la fabrication de masques à gaz. En dix minutes, tout fut organisé : "les transports", femmes qui portaient les caisses de masques et circulaient dans l'atelier, firent passer la consigne : de 11h à 11h01 (heure de la signature de l'armistice 1918) tout travail devait cesser. [...]. Toutes les machines cessèrent en même temps. On ne peut imaginer comme cette minute de silence fut longue et angoissante. Jamais 11 novembre n'eût plus de signification pour nous, et quel espoir, quel rayonnement. "Non ! Ils ne nous auront jamais. Nous ne sommes pas entièrement mortes !" Six machines qui cessent en même temps. 250 femmes qui se croisent les bras et pleurent en silence <sup>24</sup>. » Stupeur des contremaîtres allemandes, qui n'eurent pas le temps de réagir, au bout d'une minute le travail avait repris...

Une résistance qui se traduit également dans de toutes petites choses : parmi les objets rapportés des camps par les déportées, citons par exemple ces petites cocardes tricolores fabriquées clandestinement à l'usine d'armement et que Marie-Claire Huerre et ses compagnes accrochèrent à leur robe le 14 juillet 1944 (voir illustration n°4 *supra*). Ou encore ces carnets de grammaire et de vocabulaire allemands qu'une autre déportée s'était fabriqués avec du papier et des crayons volés à l'usine afin d'apprendre cette langue, car cela pouvait être très utile dans les camps (voir illustration n°7 ci-contre). Autant d'objets totalement interdits !

<sup>22</sup> Extrait du témoignage de Marthe Scheibel, née Barbaud.

<sup>23</sup> Extrait du témoignage de Jacqueline Fleury, née Marié.

<sup>24</sup> Extrait du témoignage de Maguy Saunier (Christophe), Genève, juillet 1945.

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

Témoignant de formes de résistance encore peu connues et peu étudiées, les archives de l'ADIR devraient permettre d'ouvrir quelques pistes pour approfondir cette question<sup>25</sup>. Et, en même temps, cela répondrait au vœu lancé par l'association dans le premier numéro de son bulletin *Voix et Visages*, en juin 1946 : « Enfin notre bulletin est né. [...]. Les tâches multiples de première urgence qui se sont posées dès le retour ne nous ont pas laissé jusqu'alors la possibilité de le réaliser. [...]. Il s'agit maintenant de préserver cette fraternité des camps [...] ; il s'agit de maintenir cet esprit de lutte et de résistance qui a été le nôtre, de veiller à ce qu'il subsiste dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Voilà le but essentiel de *Voix et Visages*<sup>26</sup>. »

#### L'auteur

Anne-Marie Pavillard est bibliothécaire à la BDIC, département des Archives, et représente cette bibliothèque dans l'association Archives du féminisme. Elle a participé à la réalisation du *Guide des sources de l'histoire du féminisme* (sous la direction de Christine Bard, Annie Metz et Valérie Neveu), Presses universitaires de Rennes, collection « Archives du féminisme », 2006. Elle a publié des articles présentant les fonds de la BDIC relatifs à l'histoire des femmes et du féminisme dans *Journal de la BDIC* et dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, revue de la BDIC et de l'association des amis de la BDIC.

#### Résumé

L'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) s'est créée dès le retour des déportées en France afin de leur venir en aide matériellement et moralement, mais aussi pour attester l'action de ces femmes dans la Résistance et pour témoigner de la réalité des camps de concentration. Contrairement à la fédération nationale des déportés et internés de la Résistance, elle ne s'est pas scindée en deux au moment de la guerre froide. Sur la durée de son existence, l'ADIR a publié un bulletin riche en informations (*Voix et Visages*, 1946-2005). Elle a confié ses archives à la BDIC en 2000 mais, depuis, ce fonds continue de s'enrichir régulièrement.

**Mots-clés** : association ; Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) ; mémoire ; témoignages ; archives ; négationnisme ; femmes ; Résistance ; déportation ; évasion ; expérience pseudo-médicale ; marche de la mort ; guerre froide.

#### Abstract

The National Association of Former Interned and Deported Women of the Resistance (ADIR) is a voluntary organization created in 1945, as soon as the deportees came back. It aimed at helping them morally and materially, but it also had the purpose to bear witness to their action in the Resistance and to give their testimony regarding nazi concentration camps. Unlike the national federation of former internees and deportees of the Resistance, it did not split into two parts at the time of the Cold War. All along its existence, the ADIR has published a well-informed bulletin (*Voix et Visages*, 1946-2005). It entrusted its archives to the BDIC's care (Library of Contemporary International Documentation, Nanterre). The collection is becoming richer from year to year.

<sup>25</sup> Sur les femmes résistantes, voir aussi les fonds conservés dans différents musées ou centres d'histoire de la Résistance et de la Déportation : Anne-Marie Pavillard, « À propos des archives des femmes dans la Résistance », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, janvier-mars 2003, p. 61-65. A noter, en particulier, le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, et, aux Archives nationales, les archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, et celles du Réseau du Souvenir où sont conservées des lettres de Caroline Ferriday.

<sup>26</sup> « Ce que sera le Bulletin », *Voix et Visages*, n° 1, juin 1946.



Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

**Key words :** Voluntary organization ; National Association of Former Interned and Deported Women of the Resistance (ADIR) ; memory ; witness accounts ; archives ; negationism ; women ; Resistance ; deportation ; evasion ; pseudo-medical experiment ; death march ; Cold War.

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)



**Illustration n° 1**

Dessin d'Eliane Jeannin-Garreau, réalisé à Ravensbrück en février/mars 1944 (Archives ADIR)

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

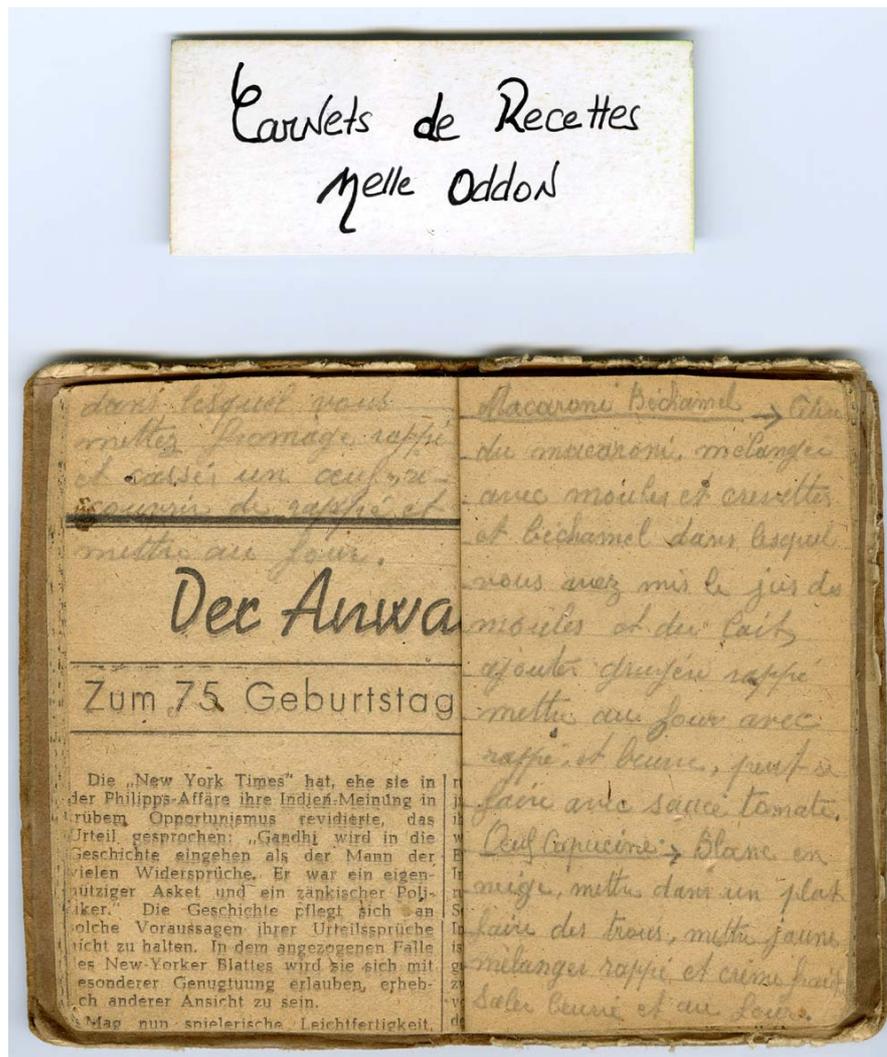


**Illustration n°2**

Dessin de Violette Lecoq, Ravensbrück

(dessin tiré de *Voix et Visages*, n° 123, mai-juin 1970, Collection BDIC).

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)



**Illustration n° 3**

Carnet de recettes de cuisine fait à Ravensbrück par Yvonne Oddon  
(Archives ADIR).

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)



#### Illustration n°4

Don Marie-Claire Huerre, déportée à Ravensbrück :

« Insigne tricolore et drapeau réalisés à l'usine d'armement pour le 14 juillet 1944 et accrochés à nos robes en montant à l'usine » (Archives ADIR).

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)



**Illustration n° 5**

Couteaux fabriqués clandestinement avec du matériel récupéré dans les usines  
(Archives ADIR).

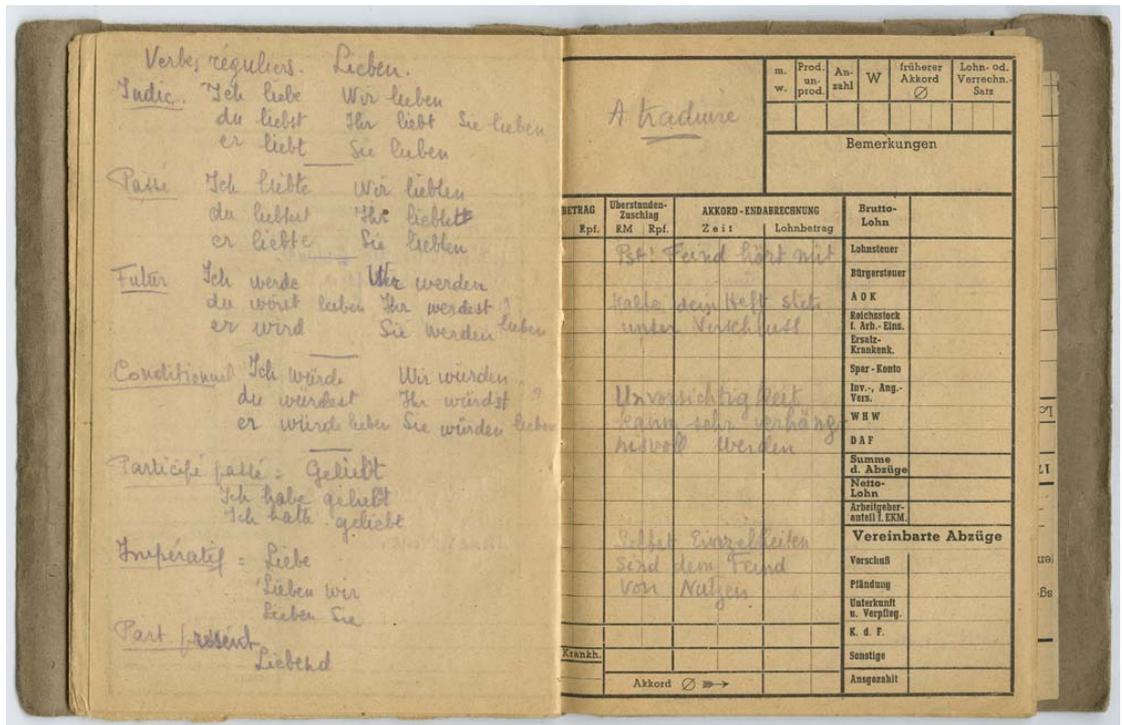
Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)



**Illustration n° 6**

Assiette (n° matricule 27427) et couteau (Archives ADIR).

Anne-Marie Pavillard, « Les archives de l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) à la BDIC », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°5, mai-août 2008, « Femmes en résistance à Ravensbrück », [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)



**Illustration n° 7**

Don Nelly Huri :

Carnet d'allemand, vocabulaire et grammaire,  
réalisé dans le camp de Beendorf, septembre 1944  
(Archives ADIR).